

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TOUTAINVILLE**

N° 27/2023

L'an deux mil vingt-trois, le mercredi vingt-quatre mai à dix-huit heures quinze minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués en date du dix-sept mai deux mil vingt-trois, se sont réunis en session ordinaire, dans la salle « bleue », sous la présidence de Monsieur BLAS Bruno, Maire.

Étaient présents :

Mesdames BOURNISIEN Martine, DESVAUX Mireille, QUEFFRINEC Véronique,
PAPON Angélique,
Messieurs BLAS Bruno, MARICOT David, MAZIRE Alain, LEBLANC Raynald,
MAGDELAINE Denis, DECARSIN Franck

Absents excusés

Mesdames Katia LAMON, Sophie BOUVILLE
Messieurs Gilles BACHELEY, SENAY Johann

Absente non excusée :

Madame CESARD-FARAIN Isabelle

Procuration :

Madame Katia LAMON donne pouvoir à Madame Martine BOURNISIEN

Secrétaire de séance

Madame Véronique QUEFFRINEC, a été proclamée secrétaire de séance.

Licence sportive extension au lycéen :

Monsieur le Maire propose d'**étendre à tous les lycéens de Toutainville la participation à la licence sportive**, initialement fixée jusqu'à la fin du collègue lors du Conseil Municipal du 24 février 2021 (délibération n°05/2021).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité d'étendre l'aide la licence sportive de 30 € aux lycéens domiciliés sur la commune et scolarisés, à compter du 1^{er} septembre 2023.

Fait le sept juin deux mil vingt-trois
À Toutainville
Pour extrait certifié conforme
Bruno BLAS, Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212706568-20230524-027-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 12/06/2023

Affichage: 12/06/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

